

Malik, le général Dharsono, fut nommé secrétaire général.

Il semblait régner un climat d'urgence lorsque les membres convinrent de la nécessité d'éviter que les insurrections naissantes ne dégénèrent en révolutions généralisées. Lee Kuan-yew chercha à presser la coopération au sein de l'ASEAN, à la lumière du règlement du conflit au Vietnam, de la politique américaine de détente et des problèmes économiques mondiaux. L'Association ressemblait dès lors à la CEE en ce qu'elle subissait elle aussi la concurrence d'un bloc de pays communistes.

Le président Marcos déclara à ses homologues de l'ASEAN que leur tâche première était d'abolir les sentiments de suspicion et de méfiance entre les membres. Il insista sur l'amélioration de la qualité de la vie, la protection contre l'ingérence des puissances étrangères, le respect de l'intégrité territoriale et le droit des peuples de choisir leurs propres formes de gouvernement et d'organisation sociale. Faisant peu de cas du danger d'une agression extérieure dans l'avenir immédiat, il ajouta que la principale menace venait de la subversion intérieure et invoqua le développement économique et la justice sociale comme armes les plus adéquates contre l'insurrection.

Le premier ministre Kukrit Pramoj de la Thaïlande déclara pour sa part que le sommet de Bali ouvrait un nouveau chapitre à la coopération régionale et qu'il fallait à tout prix que les États collaborent étroitement entre eux sur le plan économique pour que l'ASEAN demeure un véritable moteur de la coopération régionale. Le nouveau premier ministre de la Malaisie, Datuk Hussein Onn, lui-même adhérent de la politique neutraliste de son pays, déclara que l'ASEAN n'était ni un groupe idéologique ni un pacte militaire, réfutant par là les accusations soviétiques voulant qu'elle soit une alliance de défense déguisée. Il ajouta que la sécurité dépendait de la capacité de fournir les choses nécessaires à la vie et qu'il fallait assurer cette sécurité par la coopération bilatérale, mais que l'organisation devait éviter les politiques d'affrontement.

Le président Suharto de l'Indonésie fit valoir la nécessité d'intéresser de près le peuple à l'ASEAN et à ses programmes. Il se faisait ainsi l'écho des nombreuses critiques qui reprochaient à l'organisation de rester dans une large mesure la créature des gouvernements et le lot d'une élite régionale. Il insista sur l'importance d'une sécurité nationale et régionale, mais axée vers l'intérieur, et ce, en vue d'instaurer l'ordre, la paix et la stabilité dans chacun

des territoires respectifs, à l'abri des éléments subversifs et des infiltrations. Les chefs d'État réunis se mirent d'accord sur la nécessité d'assurer la sécurité, mais ne parvinrent pas à s'entendre sur les modalités.

Déclaration de concorde

La conférence adopta une «Déclaration de concorde au sein de l'ASEAN», qui reprend les objectifs de l'organisation:

1. la conjuration des menaces à la stabilité politique;
2. l'établissement à brève échéance d'une zone de paix, de liberté et de neutralité;
3. l'élimination de la pauvreté, de la famine, de la maladie et de l'analphabétisme;
4. l'entraide en cas de catastrophe naturelle;
5. l'élargissement de la complémentarité des économies respectives;
6. le règlement pacifique des différends intrarégionaux;
7. la recherche de conditions propices à la coopération pacifique;
8. la sensibilisation à l'unité régionale et la création d'une solide communauté de l'ASEAN.

La Déclaration établit ensuite un cadre de coopération au sein de l'ASEAN:

A. La section *politique* prévoit des réunions périodiques des chefs de gouvernement et la signature d'un traité d'amitié et de coopération (voir ci-dessous), demande l'étude des moyens d'organiser la coopération dans le domaine judiciaire, notamment de l'opportunité d'un traité d'extradition de l'ASEAN, et propose d'autres moyens de coordonner les actions et les positions des membres.

B. La section *économique* de la Déclaration préconise la coopération dans le domaine des produits de base, en particulier les denrées alimentaires et l'énergie, ainsi que l'aide en périodes critiques, et donne «la priorité à l'acquisition des produits exportables par des États membres». Ces derniers «s'engagent à créer de grandes entreprises industrielles de l'ASEAN, destinées surtout à répondre à la demande régionale de biens essentiels». La priorité doit en outre être donnée «aux projets qui utilisent les matières disponibles dans les États membres, contribuent à accroître la production alimentaire, épargnent les devises étrangères ou en augmentent les entrées et créent des emplois». Au chapitre de la coopération commerciale, les membres doivent «viser à long terme la conclusion d'accords commerciaux préférentiels...». La coopération dans le domaine des produits de base doit favoriser